

Endetté jusqu'au cou, le RN veut l'argent des Français

La campagne présidentielle pour 2022 est déjà lancée, au moins pour Marine Le Pen qui a déjà annoncé sa candidature alors que tous les autres partis ont les yeux rivés sur les municipales cette année 2020. Et, désormais, le Rassemblement National veut lancer un nouvel emprunt auprès des Français alors que les dettes s'accroissent. Si la présidente du parti assure que l'emprunt et les dettes ne sont pas liés, difficile de ne pas y voir une relation de cause à effet.

Des dettes, des dettes et encore des dettes au Rassemblement National

Qu'on l'appelle de son ancien nom, Front National, ou du nouveau, Rassemblement National, les faits sont là : le parti est criblé de dettes et ce n'est pas le changement de terme qui va les effacer. Au total, ce sont 22 millions d'euros que les créanciers lui réclament, dont un, symbolique : Jean-Marie Le Pen, le patriarche, qui a demandé le remboursement de la somme de 4,2 millions d'euros lié à un prêt accordé au parti pour la présidentielle de 2017 que Marine Le Pen a perdue au deuxième tour.

Mais ce n'est pas fini. Le 2 juin 2020, le Rassemblement National est invité à se rendre à Moscou par la justice russe : le parti aurait une dette de 9 millions d'euros pour un prêt qu'il n'a pas remboursé à une banque russe. Cette dernière s'est défaite de cette dette et l'a donnée à une société d'aéronautique qui a décidé de porter l'affaire devant la justice.

Et puis, il y a encore 500.000 euros réclamés par le parquet dans l'affaire « Jeanne » pour financement illégal de campagne, 2 millions d'euros pour l'affaire des assistants parlementaires européens. Bref, les dettes s'accroissent, les comptes sont dans le rouge.

Un prêt pour lever 25 millions d'euros

Le plus étonnant, dans cette affaire, est que selon ses détracteurs au sein même du parti, en 2011 les comptes étaient dans le vert, comme le souligne Libération le 9 février 2020. « Pas de beaucoup : quelque chose comme un million d'euros », précise la source du journal, mais dans le vert quand même. En moins d'une décennie, donc, les pertes se sont accumulées au point de mettre la survie du parti à risque, même si Marine Le Pen refuse de parler de faillite.

Les banques n'accordant plus de prêts au parti, c'est donc vers ses électeurs que la présidente du RN se tourne. Elle a annoncé sur Sud Radio le 12 février 2020 le lancement d'un « emprunt national auprès des Français » avec l'espoir de récolter environ 25 millions d'euros. C'est jouable puisqu'au premier tour de la Présidentielle de 2017 le FN avait obtenu 7,64 millions de voix. Si tous les électeurs donnaient 2 euros, le tour serait joué.

Mais voilà, il ne s'agit pas de dons mais bien d'un emprunt ce qui signifie que le parti devra rembourser les sommes avec les intérêts.

5% d'intérêt alors que les taux sont très bas ?

Ce qui interroge, dans l'annonce de Marine Le Pen, c'est le taux d'intérêt qu'elle propose : 5%. Si le

parti n'a pas le droit de proposer un taux inférieur à 3,8% du fait de la loi sur la moralisation de la vie publique, un tel taux est très élevé.

Les taux bancaires sont en effet très bas, y compris dans l'Assurance-vie, ne rapportant plus que 2% par an au grand maximum. Et, désormais, les livrets et autres contrats offrant un taux à 8% ou plus sont qualifiés d'arnaques par les spécialistes. Le RN est à la limite pourra-t-il rembourser l'emprunt si celui-ci réussit ?